



FICHE DE DONNEES DE SECURITE MINUIT

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	MINUIT
UTILISATION	Teinture
DISTRIBUTEUR	Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE	Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Facilement inflammable.

CLASSIFICATION (1999/45) F;R11.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Appellation	No CE	No CAS	Contenu %	Classification (67/548/CEE)
ETHANOL	200-578-6	64-17-5	60-100%	F;R11
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	203-539-1	107-98-2	1-5%	R10 R67
BUTANONE	201-159-0	78-93-3	1-5%	F;R11 Xi;R36 R66 R67
ISOBUTANOL	201-148-0	78-83-1	1-5%	R10 Xi;R37/38,R41 R67
1-ETHOXYPROPAN-2-OL	216-374-5	1569-02-4	1-5%	R10 R67
MÉTHANOL	200-659-6	67-56-1	1-5%	F;R11 T;R23/24/25,R39/23/24/25
ACÉTATE D'ÉTHYLE	205-500-4	141-78-6	1-5%	F;R11 Xi;R36 R66 R67

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène par du personnel formé peut être nécessaire. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Garder la victime au chaud et au repos. Consulter immédiatement un médecin.

INGESTION

NE PAS FAIRE VOMIR ! Rincer soigneusement la bouche. Garder au repos, au chaud et à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin ! En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MINUIT

MOYENS D'EXTINCTION

Un incendie peut être éteint avec : Mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂). Agents chimiques secs, sable, dolomite, etc.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint. Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs. En cas d'une pollution de l'eau, aviser les autorités concernées.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Assurer une ventilation adéquate et rassembler le produit répandu. Empêcher l'écoulement dans un égout. Éteindre toutes sources d'inflammation. Éviter les étincelles, les flammes, la chaleur et ne pas fumer. Ventiler. Bien ventiler. Interdictions : écoulement ou déversement dans un égout, un cours d'eau ou dans le sol. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de vapeurs.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Inflammable/combustible. Éloigner des oxydants, de la chaleur et des flammes. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des liquides inflammables.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Appellation	Norme	VME - 8 Hrs		VLE - 15 Min		Remarques
1-MÉTHOXY-2-PROPANOL	VLEP	100 ppm	375 mg/m ³	150 ppm	568 mg/m ³	D
ACÉTATE D'ÉTHYLE	VLEP	400 ppm	1461 mg/m ³			
BUTANONE	VLE/VC D	200 ppm	600 mg/m ³	300 ppm	900 mg/m ³	
ETHANOL	VLEP	1000 ppm	1907 mg/m ³			
ISOBUTANOL	VLE	50 ppm	154 mg/m ³			
MÉTHANOL	VLEP	200 ppm	266 mg/m ³	250 ppm	333 mg/m ³	D

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

D = Absorption de peau.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP). Un appareil respiratoire à filtre combiné, type A2/P2, est recommandé.

PROTECTION DES MAINS

Utiliser des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

MINUIT**AUTRES MESURES DE PROTECTION**

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements de protection appropriés pour protéger contre les éclaboussures et la contamination.

MESURES D'HYGIÈNE

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau. Enlever promptement tout vêtement mouillé ou contaminé.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
COULEUR	Foncé. Gris. à Noir.
ODEUR	Odeur d'alcool.
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	~ 82
DENSITÉ RELATIVE	~ 0.79 (20°C)
TENSION DE VAPEUR (air=1)	2.8
PRESSION DE VAPEUR	~ 4.16 kPa (20°C)
TAUX D'ÉVAPORATION	2.93 BuAc=1
VISCOSITÉ	mobile
POINT D'ÉCLAIR (°C)	12 CF (Creuset fermé).

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Éviter : Chaleur, étincelles, flammes. Humidité.

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'exposition prolongée et répétée aux solvants pendant une longue période peuvent entraîner des problèmes de la santé permanents.

INHALATION

Les vapeurs peuvent causer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées. Somnolence, étourdissements, désorientation, vertiges.

INGESTION

Pas de mises en garde spécifiques pour la santé.

CONTACT AVEC LA PEAU

Peut entraîner une délipidation de la peau, mais n'est pas irritant.

CONTACT AVEC LES YEUX

Irritant pour les yeux.

VOIE D'EXPOSITION

Inhalation : Ingestion .

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

Aucun effet nocif connu pour l'environnement aquatique.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Absorber avec de la vermiculite ou du sable sec et éliminer dans un site d'enfouissement agréé. Confirmer les méthodes d'élimination auprès de l'ingénieur de l'environnement et d'après les normes locales. Empêcher l'écoulement dans l'égout, les cours d'eau ou dans le sol.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

MINUIT



DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL)
SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT MARIN	Non.
NO. UN ROUTE	1993
N°CLASSIFICATION ADR	3
CLASSIFICATION ADR	Classe 3 : Liquides inflammables.
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(D/E)
No. DE DANGER (ADR)	33
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	3
CODE HAZCHEM	•3YE
NO. UN MER	1993
CLASSE IMDG	3
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-E, S-E
NO. UN, AIR	1993
CLASSE AIR	3
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Facilement inflammable

PHRASES DE RISQUE

R11 Facilement inflammable.

CONSEILS DE PRUDENCE

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.
 S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
 S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
 S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit. Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

DATE DE RÉVISION 19/05/2011

NO DE REV. /REPL. FDS 4
GÉNÉRÉE LE

MINUIT

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

R11	Facilement inflammable.
R10	Inflammable.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R36	Irritant pour les yeux.
R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R39/23/24/25	Toxique : danger d'effets irréversibles très graves par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
R23/24/25	Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucunes garanties ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.